

## Interpellation au Conseil Communal du 26 mars 2018 Liège, Cité du jogging ?

Monsieur le Bourgmestre,

Un belge sur 5 pratique le jogging. Près de 40.000 Liègeois chausseraient donc plus ou moins régulièrement leurs chaussures pour parcourir quelques kilomètres.

Notre ville peut s'enorgueillir d'une vingtaine de courses sur son territoire. Il faut d'ailleurs souligner l'appui accordé par les autorités communales à ces organisations.

Néanmoins, en ce qui concerne l'entraînement des joggueurs, nous sommes proches du zéro absolu.

Le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale a récemment adopté une motion invitant le gouvernement bruxellois à élaborer un plan jogging. Certes, nous ne sommes pas une région, mais à l'échelle de notre ville, des choses, parfois assez simples, peuvent améliorer le quotidien des joggueurs.

En vogue depuis déjà quelques années, le jogging, les courses et compétitions organisées connaissent toujours un intérêt croissant. Le récente Woman Race en est encore la preuve dans notre Cité.

Nous le savons, le sport en général et le jogging en particulier sont bons pour la santé de la population, mais surtout, courir reste un sport accessible, notamment financièrement, au plus grand nombre.

Courir crée également des liens sociaux et renforce la cohésion.

Enfin, le jogging contribue à accroitre l'attractivité touristique des villes.

Les pouvoirs publics, par des interventions relativement limitées, peuvent améliorer sensiblement l'accessibilité et l'attractivité de ce sport.

En effet, si les coureurs n'ont pas besoin de beaucoup d'infrastructure adaptée, ils empruntent la voie et l'espace publics ; et c'est la qualité de cet espace public qui détermine en grande partie la qualité et donc également l'attractivité de leur pratique sportive.

Plusieurs villes ont adopté une politique particulièrement volontariste et coordonnée vis-à-vis du jogging et des joggueurs : itinéraires balisés de différentes distances, itinéraires reliant différents sites touristiques, installation de fontaines d'eau, installation de casiers, accessibilité à des pistes, possibilité de prendre une douche, meilleur éclairage, sécurisation via les panneaux de signalisation, etc.

A Mol, Tongerloo, Louvain-la Neuve ou Merchtem, des pistes finlandaises ont été créées. L'amortissement procuré par une piste finlandaise souple est apprécié par les coureurs qui évitent ainsi les blessures et l'usure prématurée des articulations. Les personnes âgées peuvent ainsi pratiquer le jogging avec plus de sécurité.

A Liège, en pratique, un plan viserait prioritairement à créer des itinéraires supplémentaires en éliminant les obstacles, en sécurisant les passages pour piétons, en aménageant l'espace public et les espaces verts publics. Des chainons manquant entre la Meuse et la Chartreuse, sous le pont Albert devraient rapidement être aménagés.

Un balisage uniforme et visible des itinéraires est indispensable, de même qu'une sécurisation des traversées de chaussée, notamment sur les Ravel. Une lutte contre les voitures garées sur les trottoirs est également indiquée, notamment là où le passage sur la chaussée devient inévitable.

A moyen terme, un plan visant à placer sur les itinéraires existants des équipements supplémentaires (toilettes publiques, fontaines d'eau potable, infrastructures sportives avec douches et/ou casiers...) améliorerait la pratique sportive.

Enfin, l'accessibilité de certaines infrastructures doit être élargie en concertaton avec les propriétaires.

Ce même, un véritable plan de communication jogging est nécessaire : il permettrait de diffuser via tous les supports possibles, écrits et électroniques, un relevé des itinéraires de jogging existants et des équipements utiles pour les coureurs.

En offrant à tout joggueur liégeois qui s'inscrit à une course sur le territoire de la ville, un maillot « Liège , une ville où il fait bon courir », la communication virale amplifierait le plan jogging.

Liège a tout pour devenir une ville jogging : dénivellé, attractivités touristiques, diversité des revêtemens et couverts (terre, tarmac, escaliers, bois, prés, etc.).

Avoir un « plan jogging », Monsieur le Bourgmestre, ce n'est pas donner le départ d'une course ... c'est mettre en place une véritable politique coordonnée et phasée qui fera de notre cité ardente une véritable cité du jogging.

Je vous remercie pour l'analyse que vous ferez de cette proposition.

**Michel PETERS** 

**Conseiller Communal**